



Bureau d'Auray

121, Rue Abbé Philippe Le Gall
56 400 AURAY

02 56 54 11 95

Agrément E10 056 06 800
auray@af2r.fr

Bureau de Baden

6, Rue des Artisans
56870 – BADEN

02 56 54 65 66

Agrément E15 056 00072
baden@af2r.fr

Bureau de Pluvigner

10, Place Saint-Michel
56 330 PLUVIGNER

02 90 74 48 34

Agrément E13 056 00 120
pluvigner@af2r.fr

Bureau de Crac'h

1, Kermarquer
56950 CRAC'H

02 56 54 48 87

Agrément E14 056 00 101
crach@af2r.fr

Externalisation de l'ETG

L'Etat a décidé qu'à compter du 1^{er} juin, des opérateurs agréés (OA) seront habilités à faire passer l'examen l'épreuve théorique générale (ETG)

Chaque OA disposera d'un an à partir de la date d'obtention de l'agrément pour remplir ses obligations de couverture géographique, à savoir : être présent dans l'ensemble des départements (outre-mer compris) et offrir un volume de place fixé par arrêté pour chaque département, par période de 2 semaines.

Le prix de l'ETG acquitté par les candidats qui se présenteront sera de 30 euros dans tous les cas à partir du 1er juin 2016 (qui vienne s'ajouter aux frais d'accompagnement).

L'inscription à l'examen sera assurée par l'auto-école auprès de l'OA.

Le résultat de l'examen sera communiqué automatiquement au candidat par l'OA, ainsi qu'à l'école de conduite qui l'a inscrit. Le dossier 02 ne sera pas renseigné par les examinateurs OA, mais les résultats alimenteront automatiquement l'application de gestion.

Dominique JEAY,
Gérant auto-école AF2R



www.af2r.autoecole.com

Siège social : 121, Rue Abbé Philippe Le Gall 56400 - Auray
Sarl au capital de 27 000 Euros RCS Lorient 502 694 367 00041
APE 85.53Z TVA Intra. FR5750269436700025

